

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 11901
Numéro SIREN : 850 397 175
Nom ou dénomination : 2TDM S.A.S.

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2022 sous le numéro de dépôt 48356

« SAS2TDM »

SARL au capital de 1.000€

Siège social : 90 rue Monceau 75008 PARIS

RCS de PARIS 850 397 175

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1 janvier 2022

Les associés de la SAS « 2TDM » au capital de 1.000€, divisé en 100 parts sociales de 10€ chacune, se sont réunis au siège social, le premier janvier à neuf heures trente, en assemblée générale mixte sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Étaient présents:

- | | |
|---|----------|
| - Monsieur Djalil Mokthar MENOUR, président associé, titulaire de | 50 parts |
| - Monsieur Thomas TANG, associé, titulaire de | 50 parts |

Total des parts :	100 parts
-------------------	-----------

L'assemblée est présidée par le président.

Le président constate que les associés présents représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée:

- les statuts de la société ;
- la copie des lettres de convocation ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président rappelle que ces documents ainsi que le texte des résolutions proposées, ont été envoyés aux associés dans les délais prescrits par la loi.

Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- démission du président
- nomination du nouveau président

Personne ne demandant plus la parole, le président soumet successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

Première résolution

Démission de la présidence de Monsieur Mokhtar MENOUR

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

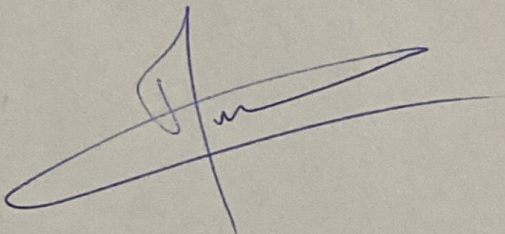
Nomination du nouveau président Monsieur Thomas TANG

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

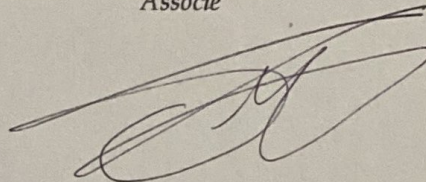
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par le président et visé par les associés présents à l'assemblée.

Monsieur Djalil Mokhtar MENOUR
Président

A stylized signature in blue ink, featuring a large loop on the left and a horizontal stroke across the middle.

Monsieur Thomas TANG
Associé

A stylized signature in blue ink, featuring a large loop on the left and a horizontal stroke across the middle.